

**Objet :** Dispositifs « Événement d'exception » et « Facilitateurs du projet d'établissement »

**Réseaux :** Communauté française

**Niveaux et services :** FOND (Mat/Prim/Ord/Spéc) SEC (PE/Ord/Spéc) PROM SOC (Sec/Sup)  
INTERNATS (Ord/spéc) HOMES D'ACCUEIL CPMS CPA CFTP

**Période :** à partir du 1<sup>e</sup> septembre 2011

- Aux Préfètes et Préfets des Etudes, Directrices et Directeurs, Administratrices et Administrateurs des Etablissements de l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, organisé par la Communauté française, des Internats et des Homes d'accueil
- Aux Directrices et Directeurs des Etablissements de l'enseignement de Promotion sociale organisé par la Communauté française
- Aux Directrices et Directeurs des Centres psycho-médico-sociaux organisés par la Communauté française
- Aux Directrices et Directeurs des Centres de Dépaysement de Plein Air

<b><u>Circulaire</u></b>	Informative	Administrative	Projet
<b><u>Emetteur</u></b>	Service général de l'Enseignement organisé par la Communauté française		AGERS
<b><u>Destinataires</u></b>	Directions	Etablissements de l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé Etablissements de l'enseignement de promotion sociale Internats, Homes d'accueil Centres PMS – CDPA	
<b><u>Contact</u></b>	David MAIRE	02/690.81.59	<a href="mailto:david.maire@cfwb.be">david.maire@cfwb.be</a>
<b><u>Document à renvoyer</u></b>	OUI (si demande d'intervention des facilitateurs)		NON
<b><u>Concerne</u></b>	Dispositifs « Événement d'exception » et « Facilitateurs du projet d'établissement »		

**Renvoi(s) :** remplace et annule les circulaires n° 529,1699, 2628, 2738, 2841 ainsi que les trois dépliants « Accueil et accompagnement des chefs d'établissement « entrants » » et le dépliant « Événement d'exception »

**Nombre de page(s) :** 4 + 1 annexe

**Mots-clés :** Dispositif – Événement – Exception – Facilitateurs

Madame la Préfète des Etudes, Madame l'Administratrice, Madame la Directrice, Monsieur le Préfet des Etudes, Monsieur l'Administrateur, Monsieur le Directeur,

Je vous invite à prendre connaissance de la présente circulaire qui met à jour et remplace les circulaires et dépliants précédents relatifs aux dispositifs « Accueil et accompagnement des chefs d'établissement entrants », « Evénement d'exception » et « Facilitateurs du projet d'établissement ».

Il est mis fin, à partir du 1<sup>e</sup> septembre 2011, dans sa forme actuelle, au dispositif « Accueil et accompagnement des chefs d'établissement entrants ». Ce dispositif sera intégré prochainement dans un nouveau dispositif, plus étendu, d'aide aux chefs d'établissement du réseau. Une réflexion à ce sujet est menée actuellement, dans la lignée de l'enquête menée par Monsieur l'Administrateur général Jean-Pierre Hubin, sur les besoins des chefs d'établissement du réseau de l'Enseignement organisé par la Communauté française.

J'attire en outre votre attention, en ce qui concerne le dispositif « Facilitateurs du projet d'établissement », sur le fait qu'il a été recentré sur l'émergence et l'actualisation du projet d'établissement et que la demande d'intervention des facilitateurs devra obligatoirement se faire au moyen du formulaire annexé à la présente.

Je vous souhaite bonne lecture.

Le Directeur général adjoint,

Didier LETURCQ

## 1. Événement d'exception

- Qu'est-ce qu'un événement d'exception ?

Un événement d'exception peut être défini comme une situation inhabituelle, générée par des faits inattendus et imprévisibles, dans un lieu et dans un moment en marge de ce que le chef d'établissement aurait pu imaginer, en regard de l'exercice du travail au quotidien.

Ces situations dramatiques au plan humain suscitent de l'émotion. C'est pourquoi des personnes-ressources proposent d'être présentes aux côtés du chef d'établissement, pour autant qu'il le souhaite, dans la difficulté à laquelle il est confronté, au moment ou après l'événement.

Il s'agit d'une présence centrée sur la personne. En aucun cas, il ne s'agit de se substituer au chef d'établissement dans les prérogatives liées à sa fonction et à son statut. L'accompagnement se fait en toute discrétion et en toute liberté, dans le respect absolu de la personne.

A la différence des équipes mobiles relevant de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire, ce dispositif intervient uniquement dans les établissements du réseau d'enseignement organisé par la Communauté française et ne concerne que le chef d'établissement.

- Comment faire appel au dispositif « Événement d'exception » ?

Il suffit de prendre contact avec l'une des personnes-ressources. Ensuite, une équipe de trois personnes se rendra auprès du demandeur dans un délai de vingt-quatre heures (y compris le soir, le week-end et pendant les congés scolaires). Le demandeur et l'équipe des personnes-ressources conviendront ensemble de la durée de l'accompagnement.

- Etablissements concernés

- Tous les Etablissements d'enseignement ordinaire, spécialisé ou de promotion sociale
- Les Centres psycho-médico-sociaux
- Les Internats et les Homes d'accueil
- Les Centres de dépaysement et de plein air

- Liste et coordonnées des membres du dispositif « Evénement d'exception »
  - Jean-Paul Claessens, AR Ciney, 083/21.15.12 – 0476/732.179
  - Géry De Cafmeyer, AR Schaerbeek, 02/244.91.81 – 0498/357.113
  - Gerda Poot, AR Anderlecht, 02/526.83.80 – 0475/437.849
  - Liliane Verlent, AR Wavre, 010/23.16.87 – 0476/878.740
  - Anouk Discart, CPMS Mons, 065/84.80.14 – 065/84.23.17 – 0479/263.216
  - Claire Kagan, CPMS Woluwé, 02/762.60.23 – 0479/331.037
  - Claude Toubreau, CPMS Thuin, 071/59.15.64 – 0486/152.807
  - Catherine Praillet, EESSCF Amay, 085/84.36.15 – 0477/480.881
  - David Waucquez, EESSCF Milmort, 04/278.56.90 – 0497/411.865
  - Régine Leunen, EFACF Gesves, 083/67.71.82 – 0479/759.917
  - Patrick Pineur, Internat annexé à l'AR Gosselies, 071/91.71.81 – 0479/290.272

## **2. Facilitateurs du projet d'établissement**

- Qu'est-ce qu'un facilitateur ?

Un facilitateur est une personne-ressource qui intervient à la demande d'un chef d'établissement pour l'aider à faire émerger ou à actualiser, avec son équipe éducative, le projet d'établissement. De manière exceptionnelle, le facilitateur peut aussi être amené à accompagner un chef d'établissement et les membres du personnel, en tout ou en partie, dans le suivi d'un projet en cours.

- Comment faire appel au dispositif « Facilitateurs du projet d'établissement » ?

Il suffit de remplir le formulaire ci-annexé et de le renvoyer au Service général de l'Enseignement organisé par la Communauté française, à l'attention de David Maire, boulevard du Jardin botanique 20-22, 1000 Bruxelles.

En cas d'accord, deux personnes-ressources se rendront à l'établissement.

- Etablissements concernés

- Les Etablissements de l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire ou spécialisé
- Les Centres psycho-médico-sociaux
- Les Internats et les Homes d'accueil

- Liste des membres du dispositif « Facilitateurs du projet d'établissement »

- Manu Béco, AR Waimes
- Claude Dogot, AR Ganshoren
- Anne Fagnart, AR Tournai *Jules Bara*
- Jean-Marie Hendrickx, AR Châtelet *Pierre Paulus*
- Pierre Sclaubas, AR Mons *Mons 1*
- Geneviève Chapelle, CAF
- Martine Dambiermont-Collard, CPMS Marche
- Daniel Vandendorre, CPMS (honoraire)
- Marcel Wallens, CPMS (honoraire)
- Willy Wastiau, CPMS Morlanwelz
- Dominique Bertholomé, EFACF Heusy
- Fabienne Daffe, EF annexée à l'AR Braine-l'Alleud
- Frédéric Debaisieux, EF annexée à l'AR Lessines
- Joëlle Hainaut, EF annexée à l'AR Jumet
- Monique Devivier, Internat annexé à l'AR Rixensart

## Projet d'établissement : demande d'intervention des facilitateurs

Document à renvoyer au :

Service général de l'Enseignement organisé par la Communauté française

*City center*

A l'attention de David Maire

boulevard du Jardin botanique 20-22

1000 BRUXELLES

Nom : .....

Prénom : .....

Etablissement : .....

Adresse : .....

Numéro de téléphone : .....

Numéro de fax : .....

- Souhaite être mis en contact avec l'équipe des facilitateurs du projet d'établissement pour procéder avec eux à l'élaboration d'un nouveau projet par la méthodologie de l'émergence
- Souhaite être mis en contact avec l'équipe des facilitateurs du projet d'établissement pour procéder avec eux à l'actualisation et/ou la révision du projet en cours
- Souhaite être mis en contact avec l'équipe des facilitateurs du projet d'établissement dans le cadre du suivi d'un projet en cours

Date et signature